



### Sommaire

#### Tribune libre

Sète, un port, une ouverture pour la région..... 1

#### Actualité

Plan régional de contrôle inter-services ..... 2  
Réglementation cabotage ..... 2  
Déploiement des IRVE en Région Occitanie ..... 3  
GNV : un engagement pour une mobilité douce ..... 3  
TGV L'Océane : gains de temps et rames nouvelles en 2017 ..... 3

#### Nos évènements

Rencontres de l'ORT..... 4

#### Agenda

Colloque ORT..... 4

## Tribune libre

### SÈTE, un port, une ouverture maritime pour la région

Terre d'escale et porte d'entrée maritime en Europe du Sud, le port de Sète vient de fêter ses 350 ans.

En 2007, suite aux lois de décentralisation, le port est devenu propriété de la Région Languedoc-Roussillon. Il a alors vu sa gestion confiée à une régie, l'Établissement Public Régional (EPR) Sète-Port Sud de France.

Actuellement, le port est la propriété de la Région Occitanie / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE.

Au fil des années, il a connu une remise à niveau de ses installations grâce aux investissements de la Région (150 M€ pour les infrastructures), et de l'EPR (55 M€ pour les superstructures et outillages).

Les entreprises privées pour leur part ont marqué leur confiance dans ce grand projet de développement en investissant 130 M€ dans leurs propres installations (Lafarge, Centre Grains, Sintax, Sea Invest, Orsero, Saipol...).

Le quai H, tout récemment livré, d'une longueur de 470 m sur 14,50 m de tirant d'eau, assurera l'accueil de grands navires, il est plus particulièrement destiné à l'implantation d'un terminal conteneurs, pour lequel un appel à projet a été lancé dernièrement.

En 2015, Sète a enregistré la plus forte progression des ports français, augmentation de 15% du tonnage et de 6% du chiffre d'affaires, en partie grâce à l'ouverture d'une ligne maritime hebdomadaire au départ d'Izmir (Turquie). Cette autoroute de la mer complète celles qui relient Sète à la Turquie

(véhicules Ford), à la Roumanie (véhicules Renault), s'y ajoute la ligne Sète-Nador-Tanger (passagers et véhicules).

Le port de Sète dispose de forts atouts :

- Sa situation géographique, ouvert sur l'Ouest Méditerranée le situe à la même distance de l'Europe du Nord que Marseille.
- Sa multimodalité lui permet d'utiliser le fluvial sur le Canal du Rhône à Sète, les voies ferrées et les autoroutes, A9 et A75.
- Sa polyvalence: le port est équipé pour traiter des vrac liquides et solides, du bétail sur pied, du matériel roulant (voitures, remorques et camions), des colis industriels (éoliennes, risers, colis lourds), des marchandises diverses, auxquels s'ajoutent le trafic des car-ferris sur le Maroc et les escales de paquebots de croisière, en très fort développement.

La nouvelle Grande Région devrait permettre un essor important avec la mise en place d'une logistique régionale des Pyrénées au Rhône, grâce à la complémentarité des ports de Port-Vendres, Port-La Nouvelle, Sète et Laudun-Ardoise.

Enfin l'EPR gère le premier port de pêche en Méditerranée française et sa criée, ainsi que le port de plaisance, équipé de 700 anneaux, avec l'objectif d'atteindre 1000 anneaux dans deux ans.

Marc Chevallier

*Président du Port de Sète Sud de France*



M. Chevallier, Président de l'EPR Sète-Port Sud de France

crédit photo : ville de Sète



## Plan régional de contrôle inter-services dans les transports routiers en Région Occitanie

Le transport routier est une activité réglementée. L'État doit d'une part veiller aux conditions d'emploi des salariés, de la sécurité et de la concurrence, d'autre part garantir la mise en œuvre des sanctions prises à l'encontre des entreprises qui contreviennent aux réglementations en vigueur. Pour cela, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie a souhaité mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires à une meilleure régulation de ce secteur.

Un plan régional de contrôle inter-services a été mis en place. A cette occasion, le préfet de région a participé, le 12 octobre dernier, à une opération de contrôle à la barrière de péage de Muret (31) au cours de laquelle il a apprécié la complémentarité des services de l'État, notamment sur place, la DREAL, la DIRECCTE et la Gendarmerie.

## Un plan de contrôle bâti autour de trois axes forts

Des contrôles ciblés au cours desquels les services de l'État sont particulièrement attentifs :

- au renforcement du contrôle des conditions de prise du repos hebdomadaire normal des conducteurs routiers ;
- à la mise en œuvre du contrôle de la présence des attestations de détachement en cabine pour les conducteurs étrangers effectuant des opérations de cabotage ;
- à l'accentuation des efforts de contrôle sur les situations de cabotage illégal et irrégulier ;

- à la recherche de toutes les formes d'exercice illégal des professions du transport ;
- au meilleur ciblage du contrôle des véhicules utilitaires légers ;
- au développement des contrôles sur les plate-formes de chargement et de déchargement ;
- au contrôle des obligations des donneurs d'ordres.

## Des actions coordonnées des services de l'État

Ce plan a vocation à coordonner l'ensemble des moyens de l'État en matière de contrôle dans les transports routiers. Les comités opérationnels départementaux anti-fraudes (CODAF) seront notamment mobilisés, sous la co-présidence des préfets de département et des procureurs de la République, afin d'apporter une réponse globale et complète aux irrégularités rencontrées dans les domaines administratif, social, fiscal et pénal.

Enfin, des actions de prévention et de communication en direction des donneurs d'ordres seront engagées conjointement par la DREAL et la DIRECCTE. Parallèlement, la responsabilité des donneurs d'ordres sera recherchée lors des contrôles dans le cadre de manquements à leurs obligations de vigilance et de diligence.

À noter qu'un bilan sera régulièrement présenté aux organisations professionnelles par les services de la DREAL et de la DIRECCTE.

DREAL – Direction Transports - DTR

## Réglementation

Parution du décret n° 2016-418 du 7 avril 2016 adaptant le titre VI du livre II de la première partie du code du travail aux entreprises de transport détachant des salariés roulants ou navigants sur le territoire national et modifiant le code des transports.

Ce texte vient apporter de nouvelles dispositions réglementant et encadrant le statut des travailleurs détachés, effectuant notamment des opérations de cabotage ou de transport international en France.

Ces dispositions sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### En savoir plus :

Décret du 7 avril 2016 publié au JORF du 9 avril 2016

Arrêté du 29 juin 2016 relatif à l'attestation de détachement publié au JORF du 30 juin 2016



Opération de contrôle du 12 octobre 2016  
crédit photo: DREAL Occitanie



## Déploiement des IRVE en Région Occitanie

Afin de favoriser le développement du véhicule électrique en France et ainsi répondre aux enjeux de la transition énergétique, le « dispositif d'aide au déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables » (IRVE) apporte son soutien financier aux collectivités qui décident d'installer des bornes de recharge.

Sur l'ensemble des 13 départements de la région Occitanie, 1 247 bornes seront mises en place d'ici la fin 2017.

L'investissement total s'élèvera à 17 M€, dont 7,5 M€ d'aides attribuées par l'ADEME au titre du Programme des Investissements d'Avenir de l'État.

Pour cette opération, neuf syndicats départementaux d'énergie de la région, ainsi que les Métropoles de Montpellier et de Toulouse, ont décidé de travailler ensemble sur l'acquisition, la pose, l'interopérabilité et la maintenance des bornes, via un appel d'offre commun attribué fin 2015.

## Toulouse Métropole et GRDF s'engagent pour une mobilité douce

Après l'ouverture, en avril 2016, de la première station publique GNV toulousaine, GRDF et Toulouse Métropole ont signé le 11 octobre dernier une convention, qui prévoit notamment l'ouverture de deux nouvelles stations d'ici fin 2017, ainsi que le développement d'une filière locale d'injection de bio méthane.

*Station pour des véhicules de tous types, à disposition des entreprises et des particuliers, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, Bd de la Marquette, à Toulouse  
crédit photo: GRDF*

## TGV L'Océane : gains de temps et rames nouvelles entre Paris et Toulouse

Le 2 juillet 2017, le projet exceptionnel de nouvelle ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux offrira aux clients et aux territoires des connexions plus fluides et des temps de parcours très améliorés sur de nombreuses destinations : le nouveau **TGV L'Océane** permettra de réduire de plus d'une heure les temps de parcours entre Paris et Bordeaux ainsi qu'au Sud de Bordeaux.

Toulouse, par exemple, sera à 4h09 de Paris et les horaires proposés permettront de faire l'aller-retour dans la journée en restant près de 8 heures à destination.

D'autres villes profiteront de ce gain de temps :

- Paris-Montauban : 3h50, au lieu de 4h58
- Paris-Lourdes : 4h36, au lieu de 5h46
- Paris-Tarbes : 5h01, au lieu de 6h12

On voyagera donc plus vite mais on voyagera également mieux avec les nouvelles rames **TGV Euroduplex L'Océane** qui proposeront aux voyageurs un niveau de confort et des services inédits : wifi, écrans d'information dans chaque voiture, prises électriques et prises usb dans chaque voiture, nouveaux sièges plus ergonomiques et plus confortables...

L'espace première classe est organisé comme un véritable **bureau mobile** tandis que la voiture bar a été pensée en espace de convivialité : TGV renouvelle les conditions du transport pour que chacun, client loisirs ou client affaires, voyage utile et voyage agréable.

Ces **nouveaux TGV** seront livrés progressivement à partir de 2016 et c'est Toulouse et Montauban qui en auront la primeur puisque les premières rames circuleront en service commercial

Ce groupement a pris le nom de Révéo, c'est le plus grand projet de France avec plus de 900 bornes.

Dans le Gers, les bornes sont toutes installées et opérationnelles, dans les autres départements, elles seront mises en service petit à petit.

### Contacts ADEME Région Occitanie :

Départements : 09-12-31-32-46-65-81-82

Véronique TATRY

[veronique.tatry@ademe.fr](mailto:veronique.tatry@ademe.fr)

Départements : 11-30-34-48-66

Martine CHEYLAN

[martine.cheylan@ademe.fr](mailto:martine.cheylan@ademe.fr)



Borne de recharge  
crédit photo: ADEME Occitanie



GNV  
gaz naturel véhicule

en décembre 2016 sur la relation Paris-Bordeaux-Toulouse.

Une **présentation de ces rames** sera organisée à Toulouse avant mi-décembre 2016.

TGV L'Océane est une bonne nouvelle car il contribuera à court terme au dynamisme de tous les territoires impactés, y compris au sud de Bordeaux et singulièrement sur le secteur Est de l'ex Région Midi-Pyrénées.

TGV L'Océane concrétise également la condition préalable à la réalisation de la LGV Bordeaux Toulouse pour laquelle l'ensemble de la **Région Occitanie** est mobilisée autour de sa Présidente.

De nombreuses voix ont exprimé un tel souhait à la faveur des récents **États Généraux du Rail et de l'Intermodalité** qui se sont déroulés entre le mois d'avril et le mois de juillet 2016.



crédit photo: SNCF

Membre actif de l'Observatoire Régional des Transports Occitanie, SNCF saura mobiliser l'excellence de ses compétences au service des décisions qui seront arrêtées par l'État et la Région Occitanie dans le cadre des échanges en cours.

SNCF Mobilités

Contact : [eric.redonnet@sncf.fr](mailto:eric.redonnet@sncf.fr)

# Nos évènements

## Rencontres ORT, nouvel espace pour le transport en Occitanie

Le 25 mai 2016, à l'initiative de l'ORT, une réunion partenariale s'est tenue au Port de Sète.

Une quarantaine de partenaires ont répondu présent à cette invitation, ce qui nous a permis d'instaurer un premier dialogue, d'élargir notre cercle de réflexion sur le transport de personnes et de marchandises, tous modes.

On retiendra avant tout de cette journée, la volonté commune de poursuivre la construction d'un observatoire, outil collectif et transversal, avec l'élargissement de nos sujets, à l'échelle de la grande région.



crédit photo: ORT Occitanie

## Nouvelle identité: ORT Occitanie / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

En présence de M. Jean-Claude Gayssot, ancien Ministre des transports, mais aussi de nombreux institutionnels et représentants de la profession, le 6 octobre dernier, dans les locaux de la CCI, à Lézignan-Corbières, l'ORT a pris son envol dans un cadre régional élargi. Cette rencontre a permis d'intégrer de nouveaux membres avec toutes les composantes du transport, y compris le maritime.

crédit photo: ORT Occitanie



# Agenda

## Colloque ORT

**Transport public de personnes - Quelles évolutions ?**  
**Vendredi 9 décembre 2016 – 8h45-13h00**  
**Domaine de Montpellier Massane – Baillargues (Hérault)**

Pour la première fois, dans le cadre de ses échanges thématiques, l'Observatoire Régional des Transports d'Occitanie organise un colloque sur la grande région, en présence des principaux acteurs des transports publics de voyageurs.

Une matinée consacrée à des exposés, et à des échanges, autour de la loi NOTRe et d'un monde du transport en transition. Une table ronde rassemblant acteurs et décideurs enrichira les débats et contribuera à fournir des perspectives, pour une vision plus concrète des évolutions attendues, à partir de 2017.

Cette assemblée est largement ouverte aux professionnels ainsi qu'aux représentants des collectivités territoriales.

Retrouvez toute information utile sur le programme et les modalités d'inscription sur notre site internet.

### Nous contacter

Par internet:  
<http://www.ort-occitanie.com>

Par courrier:  
DREAL – ORT Occitanie  
1, rue de la Cité administrative  
31074 Toulouse

Par téléphone:  
05 61 58 54 09



L'ORT Occitanie est une association loi 1901 rassemblant des partenaires du transport en Occitanie: organisations professionnelles, chambres consulaires, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et d'autres administrations, Conseil régional, autorité organisatrice du transport...

L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional du transport Occitanie sont assurés par le DREAL Occitanie, division Transport routier: 1, rue de la cité administrative, 31074 Toulouse Cedex 9, tél: 05 61 58 54 09, fax: 05 61 58 55 48.

[www.ort-occitanie.com](http://www.ort-occitanie.com)

**directeur de publication:** Jean-François Brou  
**rédacteur en chef:** Olivier Calvet  
**rédactrice:** Suzanne Soubrenie-Bordet  
**conception:** DREAL Occitanie/DIR/CC/Communication  
**impression:** Imprimerie Lecha  
**dépôt légal:** novembre 2016

ISSN :



1625-6034